

Commune de HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, Rue de la Vierge - 70440 HAUT du THEM

Tél. 03 84 20 40 84 – Fax. 03 84 63 86 80

Courriel : mairieduhautduthem@wanadoo.fr

**** CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 9 avril 2010 ****

Présents : M. CLAUDEL Hubert, maire - Mmes & MM Sylviane VALDENNAIRE - Martine BENCHIHA - Roger TOURDOT - Claude LAMBOLEY - Bernard DURRINGER - Jean-Luc DAVAL - Emmanuelle GENEY - Christian GUERRE - Bernadette JACQUOT - Mireille LAMBOLEY - Thierry MAURICE.

Absents ayant donné pouvoir : Virginie LUTTRINGER à Mireille LAMBOLEY.

Joseph VICAIRE à Thierry MAURICE

Evelyne GUERRE à Sylviane VALDENNAIRE

En début de réunion, le Maire accueille les conseillers présents et signale qu'une délibération supplémentaire serait à prendre pour une demande d'aide au voyage scolaire. Proposition adoptée.

1 – Affectation de l'excédent 2009 :

L'excédent de fonctionnement dégagé en 2009 s'élève à 221 686.13 €

Il est affecté pour 220 111.01 € à l'article 1068 (couverture du besoin de financement de la section d'investissement 2009)

Et 1 575,52 € à l'article 002 (report en recettes à la section de fonctionnement 2010)

2- Budget primitif 2010 :

Le conseil a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2010 qui s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement (pour l'exercice)	320 719 €	319 144 €
Report 2009		1 575 €
Cumulées	320 719 €	320 719 €
Investissement (pour l'exercice)	177 305 €	177 305 €
Report 2009	220 111 €	220 119 €
Reste à réaliser	13 990 €	13 990 €
Cumulées	411 406 €	411 406 €

3 – Renouvellement convention ATESAT :

Le conseil a accepté de renouveler la convention signée entre la commune et l'état en 2007. Elle comporte des missions assurées par la DDT (ex. DDE), relatives à la voirie, l'habitat et l'aménagement, pour une participation annuelle de 143,88 € et une durée de trois ans.

4- Entretien des abords des logements de l'OPAC 70 :

L'entretien (fauchage, tonte,...) des abords des logements de l'OPAC, rue de la Curtenay, étant effectué par les employés communaux, la commune recouvre le coût auprès du propriétaire. Celui-ci est calculé sur le nombre d'heures réalisé, au tarif du salaire horaire des employés, charges incluses et majoré pour utilisation de matériel à moteur. Le conseil valide ce mode de calcul.

3 – Subventions 2010, voyages scolaires :

Une aide de 40 € a été votée pour un voyage en Angleterre organisé par le Collège des Mille Etangs, concernant un élève de Haut du Them.

Zonage d'assainissement :

Le Maire informe le conseil que l'enquête publique est prescrite. Celle-ci aura lieu du 19 avril au 21 mai 2010. Le dossier sera consultable en mairie de Haut du Them aux heures habituelles d'ouverture (tous les jours du lundi au vendredi de 8H30 à 11H30) et M. Léon DEMEUSY, commissaire enquêteur, recevra en Mairie de Haut du Them le Mardi 20 avril 2010 de 9 H à 12 H et le Vendredi 21 mai 2010 de 14 H à 17 H afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.